



Déclaration

de la Commission Exécutive

de l'UNSFO Santé Privée

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des syndicats FO de la Santé Privée s'est réunie le mardi 26 janvier 2021.

Elle constate que prenant appui sur la loi d'urgence sanitaire, prolongée jusqu'au mois de juin, le gouvernement Macron accélère son offensive de remise en cause des droits et garanties collectives.

Elle constate également que les conditions de travail ne cessent de se dégrader et en ce sens, elle appelle ses syndicats à faire respecter les repos, les congés des personnels, la durée du travail, à faire fonctionner les CSSCT.

Face à cette situation, la Commission Exécutive appelle ses syndicats à prendre toute initiative permettant de rassembler les salariés autour de leurs revendications.

Informée de l'initiative prise en Maine-et-Loire, par le Groupement Départemental des Services Publics et de Santé, d'une assemblée départementale des EHPAD publics et privés (dont vous trouverez l'appel en pièce jointe), la Commission Exécutive appelle ses syndicats à prendre des dispositions similaires. Il nous faut préparer les conditions du rapport de force dans ce secteur, largement frappé par les conséquences de la politique de contraintes budgétaires imposées par les pouvoirs publics.

Après avoir participé aux deux premières séances de négociation avec la mission Laforcade pour la transposition des 183 € dans les secteurs social et médico-social, la Commission Exécutive constate que le gouvernement cherche une fois de plus, à opposer les salariés en fonction de leur statut (public /privé), de leur secteur d'activité et de leur métier.

FORCE OUVRIÈRE revendique une négociation globale pour les secteurs social et médico-social, identique à celle du secteur sanitaire et des EHPAD.

C'est pourquoi la Commission Exécutive exige 183€ pour tous, privés et publics.

à Paris, le 26 Janvier 2021.